

Les projets liés

à l'enseignement du Cinéma-audiovisuel.

➤ **Les Lucioles** est le nom donné à une soirée consacrée à la projection de tous les films réalisés dans l'année par les élèves de la section. Le meilleur court-métrage de chaque niveau (Seconde, Première, Terminale) est récompensé.

➤ **Le Festival Lumières du lycée Lumière à Luxeuil-les-Bains**

Les élèves suivant les options Cinéma-audiovisuel participent à l'organisation du festival « Les Lumières », Rencontres Scolaires Cinéma Vidéo qui aura lieu le 25 mai cette année et qui célèbre sa 25^{ème} édition. Le festival permet de voir les réalisations de l'année projetées devant un large public mais aussi de découvrir les coulisses de l'organisation d'une manifestation importante et de partager leurs expériences avec des élèves-apprentis cinéastes venus de tous établissements.

Pour de plus amples informations : lumieresfestival.free.fr

➤ **Projets et sorties**

Les élèves de Cinéma-audiovisuel auront l'occasion se rendre à des festivals de cinéma durant leur cursus au sein de l'établissement :

- le festival Entrevues de Belfort
- le Festival International des Cinémas d'Asie de Vesoul

Ils pourront assister à des interventions de professionnels du cinéma, par exemple cette année, Philippe Rouyer, critique à la revue *Positif* et sur Canal + animera une conférence sur le thème : « Histoire du cinéma en quarante extraits ».

Pour tout renseignement relatif à l'enseignement du Cinéma-audiovisuel au lycée Lumière, n'hésitez pas contacter les enseignants :

cecile.marchocki@ac-besancon.fr
jean-luc.prost@ac-besancon.fr



Le lycée Lumière de Luxeuil-les-Bains

présente

l'enseignement Cinéma-audiovisuel

et les dispositifs liés au cinéma

au sein de l'établissement.



Cinéma-audiovisuel : l'enseignement

➤ L'option facultative en Seconde (3 heures par semaine)

Cet enseignement s'adresse à des élèves aimant le cinéma et désirant en découvrir les différentes facettes. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances spécifiques dans ce domaine. Tout élève entrant en Seconde peut bénéficier de trois heures d'enseignement par semaine en choisissant cette option facultative.

L'enseignement de Cinéma-audiovisuel repose sur l'articulation entre cinq axes d'étude qui permettront de combiner théorie et pratique :

- Emotions : Rire, pleurer, avoir peur au cinéma
- Motifs et représentations : Le personnage au cinéma
- Ecritures : Ecrire un plan
- Histoire(s) et techniques : Trucages et effets spéciaux, de Méliès à la 3D
- Economies : Les métiers du cinéma : de la fabrication à la diffusion du film

A la fin de l'année, l'élève sera capable de prendre du recul par rapport aux oeuvres filmiques rencontrées et ce, à partir des émotions ressenties ; de fabriquer un plan, une séquence et justifiant ses partis-pris narratifs et esthétiques et enfin d'analyser un plan ou une séquence d'un film.

Des caméras semi-professionnelles, un matériel complet de tournage ainsi que des postes de montage sont mis à la disposition des élèves qui peuvent travailler sous la direction des enseignants ou en autonomie.

➤ Une discipline de spécialité en Première (4 heures) et Terminale (6 heures par semaine)

Au cours de cet enseignement de spécialité, l'élève acquiert des connaissances (esthétiques, culturelles, historiques, techniques) et développe des compétences (réflexives, analytiques et méthodologiques, artistiques, critiques) qui favorisent l'affirmation de son jugement et de sa pratique créative, individuelle ou collective.

- En première

L'élève étudiera les genres cinématographiques de la production à la réception, pourra réaliser un court-métrage du scénario jusqu'au montage final, étudiera une technique de cinéma (à définir) et enfin l'économie des studios.

- En terminale, les programmes ne sont pas encore parus.

Le cinéma-audiovisuel au baccalauréat

Il fera partie des quatre épreuves finales de terminale qui compteront pour 60 % de l'examen (deux épreuves de spécialité, philosophie et grand oral).

Un dispositif lié au cinéma au sein de l'établissement : lycéens au cinéma

Les élèves suivant les options Cinéma-audiovisuel participent automatiquement à l'opération «Lycéens au cinéma», opération à destination de tous les lycéens de l'établissement et à laquelle s'inscrivent les enseignants voulant travailler le cinéma dans leurs disciplines.

L'ensemble des lycéens découvre des œuvres cinématographiques (une par trimestre) lors de projections organisées spécialement à leur intention au cinéma de Luxeuil-les-Bains. Les films du dispositif permettent aux élèves de consolider les bases d'une culture cinématographique grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants. Les élèves de Cinéma-audiovisuel ont la possibilité de voir un film de plus en salle grâce à ce dispositif (quatre films dans l'année)